Une charte d’engagements envers nos bienfaiteurs

Cette charte s’inscrit dans notre démarche de relation avec nos bienfaiteurs, en particulier les personnes qui réfléchissent à la transmission d’un patrimoine pour soutenir nos actions.

Chaque année, notre Fédération hérite de legs ou d’assurances-vie transmis par des personnes qui ont choisi de la désigner dans leur testament ou dans la clause bénéficiaire de leur contrat*. Ce geste, généreux et d’une grande confiance, exige de notre part une reconnaissance à la hauteur de l’engagement des bienfaiteurs.

C’est la raison pour laquelle en 2022, la Fédération a recruté une chargée de relation testateurs. Parmi les actions menées par Ingrid Aubry-Sarriot, l’élaboration d’une charte éthique, que nous avons nommée « Charte d’engagements », validée par le conseil d’administration en janvier 2023. Cette charte pose le cadre de l’accueil et de l’accompagnement par la Fédération des personnes qui réfléchissent à la transmission de tout ou partie de leur patrimoine pour soutenir les actions de la Fédération. En effet, si les testateurs font une promesse généreuse, la Fédération doit elle aussi s’engager envers eux.

Nous prenons ces engagements que vous souhaitiez ou non être en contact avec nous. C’est une ligne de conduite qui s’applique à nos supports de communication, à nos échanges individuels, jusqu’au traitement des dossiers de succession : des échanges dans le respect de votre rythme, à votre écoute et avec empathie ; des procédures transparentes et une démarche intègre à vos côtés afin de garantir la réalisation de vos volontés.

Un grand merci à tous nos bienfaiteurs pour leur générosité et leur fidélité. Grâce à vous, nous pouvons construire nos actions sur le long terme en faveur des personnes atteintes de diabète.

* La Fédération est aussi habilitée à recevoir des donations (la donation est la transmission d’un patrimoine du vivant du donateur nécessitant un acte notarié).

Je transmets un patrimoine par un legs, une assurance-vie ou une donation

Legs, assurance-vie, donation

Pour en savoir plus sur le legs, assurance-vie, donation :

Demain sans diabète

Votre contact privilégié
Ingrid Aubry-Sarriot
i.aubrysarriot@federationdesdiabetiques.org
01 84 79 21 55